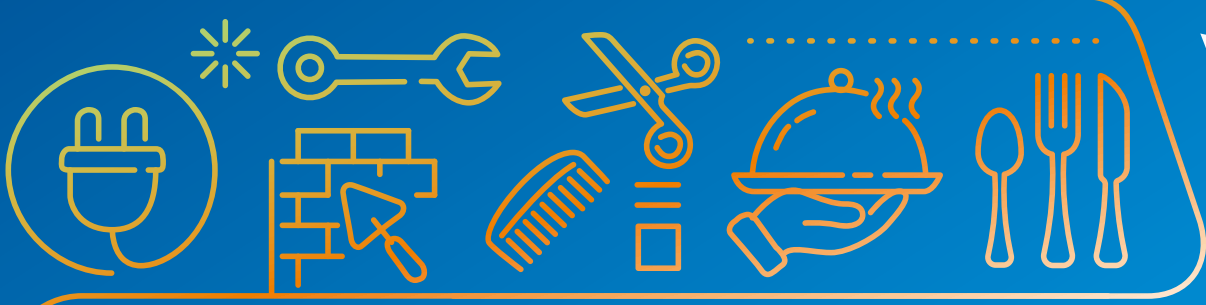
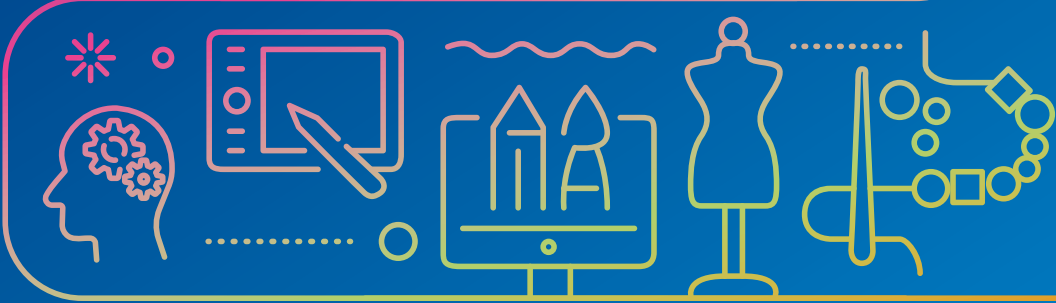
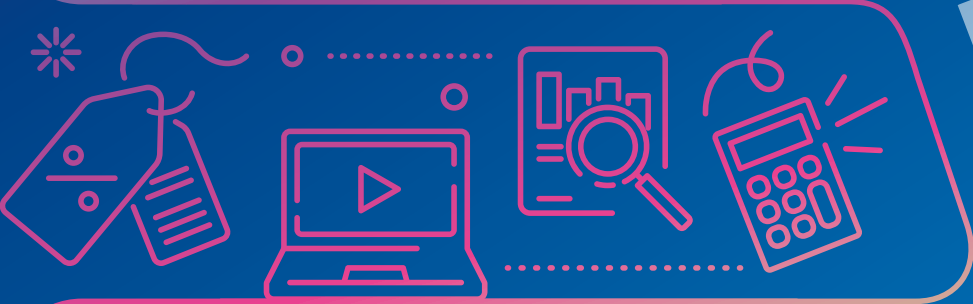
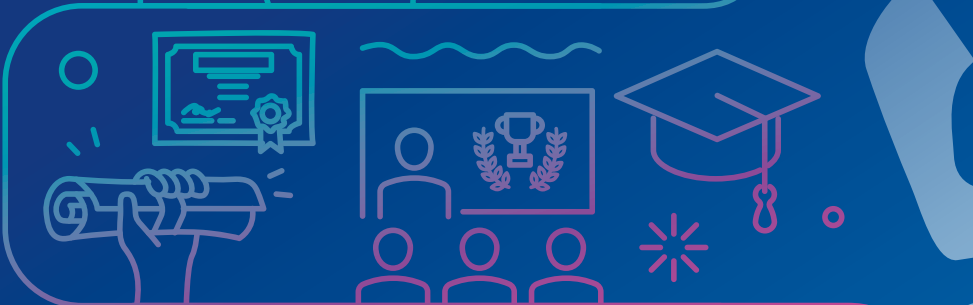


RAPPORT
D'ACTIVITÉS

2022



CCiSM
POLYNÉSIE FRANÇAISE



Sommaire



MOT DU PRÉSIDENT



VOTRE TERRITOIRE (EN 2022)
VOTRE CCISM EN CHIFFRES (EN 2022)



I. PORTER LA VOIX DES ENTREPRISES



II. PROMOUVOIR L'ESPRIT D'ENTREPRISE, LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LA CRÉATION D'EMPLOI



III. FORMER LES TALENTS DE DEMAIN



IV. SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DU TERRITOIRE



V. UNE ORGANISATION EXEMPLAIRE, PERFORMANTE ET ACCESSIBLE



VI. RESSOURCES ET FINANCES



VII. VOS ÉLUS ET VOS INSTANCES



MOT DU PRÉSIDENT :

De la constance dans les paroles et les actes

2022 fut, à bien des égards, une année mouvementée qui nous réserva quelques surprises, voire de savoureux paradoxes. Elle débuta d'abord avec le regain certain de cette pandémie que l'on croyait derrière nous, avant de laisser place à une croissance soutenue, signe d'une reprise attendue par tous, puis confronta notre économie au spectre de l'inflation et à son corollaire d'incompréhensions, d'angoisses et d'injustices.

Face à la crise COVID, les équipes de la CCISM ont poursuivi leur mobilisation aux côtés de l'État, notamment la direction des finances publiques et l'institut d'émission Outre-mer dont on ne dira jamais assez combien l'implication fut déterminante, du Pays et de l'ensemble des forces vives. Grâce à l'intelligence collective déployée, le pire a pu être évité.

Parallèlement, 2022 fut également l'année du retour à la proximité. En nouant avec la communauté de communes de Terehëamanu un partenariat ambitieux, la CCISM a souhaité intensifier sa présence auprès de tous les Polynésiens, en particulier ceux isolés de la zone urbaine. C'est la même conviction qui a poussé nos élus à programmer de nombreuses formations dans les archipels, notamment dans le cadre du Passeport pour Entreprendre.

Au titre de la représentation de l'ensemble des intérêts économiques du territoire, l'année écoulée fut également rythmée, qu'il s'agisse de la gouvernance de la protection sociale, du registre du commerce et des sociétés, de fiscalité ou de réglementation économique.

Pour objectiver les sujets, nous avons lancé l'observatoire économique, qui vise à produire, tous

les trois mois, à partir des données que nous collectons, un baromètre de l'activité économique du territoire. Ces informations sont également valorisées lors des rencontres économiques organisées avec nos partenaires sur la prévention et l'accompagnement des entreprises en difficulté, ou la transmission et reprise d'entreprises. D'autres événements, plus thématiques, nous ont permis de tisser des liens avec d'autres sphères, comme la recherche, à travers l'organisation d'événements dédiés à la biosécurité marine, en lien avec le CNRS, un sujet qui intéresse particulièrement nos chefs d'entreprise impliqués sur le transport maritime.

Ces actions concourent toutes à la promotion de l'esprit d'entreprise. En 2022 comme par le passé, vous avez pu compter sur nos équipes pour vous accompagner dans vos formalités, dans vos développements à l'export, dans vos recrutements.

Ce propos ne serait pas exhaustif sans remercier solennellement tous les chefs d'entreprise qui par leur travail quotidien, créent de la valeur; qui par leur contribution fiscale et sociale, offrent au Pays ses moyens de fonctionnement et les moyens de la solidarité; qui en se développant et en employant, contribuent à notre mieux vivre ensemble et donc, à notre lien social. Ce rapport se propose, fort modestement, de leur rendre hommage. Comme depuis 142 ans, la CCISM poursuit, avec détermination et constance, son travail au service de l'ensemble des chefs d'entreprise polynésiens.

Le Président de la CCISM,
Stéphane CHIN LOY.

VOTRE TERRITOIRE (EN 2022)

4 200 km²
DE SUPERFICIE

278 786
HABITANTS*

37 590
ENTREPRISES TOUTES ACTIVITÉS CONFONDUES

- 6 901 ÉTABLISSEMENTS DE COMMERCE
- 1 118 ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS
- 17 899 ÉTABLISSEMENTS DE SERVICES
- 11 672 ÉTABLISSEMENTS DE MÉTIERS

+ 2 852 SOLDE NET D'ENTREPRISES CRÉÉES

+ 5 004 IMMATICULATIONS D'ENTREPRISES

- 2 152 RADIATIONS D'ENTREPRISES

69.1 MILLIARDS
DE FRANCS D'EXPORTATION
(BIENS ET SERVICES)*

*DONNÉES ISPF

VOTRE CCISM EN CHIFFRES (EN 2022)

UNE ORGANISATION
DE PROXIMITÉ,
À VOS CÔTÉS
À CHAQUE ÉTAPE
DE VOTRE PROJET.

4 IMPLANTATIONS

- 1 SIÈGE - PAPEETÉ
- 1 TIERS-LIEU - PIRAE
- 1 ANTENNE - ISLV (RAIATEA)
- 1 ANTENNE - MARQUISES

147 PERMANENCES
DÉCENTRALISÉES

20 700 PATENTÉS ET PORTEURS
DE PROJETS REÇUS
ET ACCOMPAGNÉS

110 ÉTUDIANTS
EN FORMATION
INITIALE

2 500 CHEFS
D'ENTREPRISE,
PORTEURS DE
PROJET
ET SALARIÉS
FORMÉS

4 INFRASTRUCTURES
PUBLIQUES GÉRÉES

DOCK FLOTTANT, CHAMBRES FROIDES AÉROPORT, ATELIERS-RELAIS DE PAPEETE, TARAVALO ET MOOREA, POLYNESIAN FACTORY

10 INCUBÉS FORMÉS
CHEZ PRISM

1.

Porter la voix des entreprises

La CCISM constitue l'organe représentatif des entreprises polynésiennes. À ce titre, les élus de la Chambre entretiennent des relations étroites avec les décideurs publics en Polynésie française et dans le reste du monde afin de porter la voix de tous les chefs d'entreprise du fenua, de défendre l'intérêt économique du territoire, ou encore d'améliorer la réglementation. Comme en témoignent les événements relatés ci-après, l'année 2022 fut intense sur le front de l'influence et du développement de synergies nouvelles.

L'ensemble de ces informations sont détaillées sur notre site : www.ccism.pf.

< La CCISM s'impose dans l'incubation et l'innovation

< Entretien protocolaire avec M. Éric SPITZ, Haut-commissaire de la République en Polynésie française



La CCISM, fer de lance d'une meilleure coopération calédonnienne et polynésienne.



La CCISM au plus près des entreprises de la presqu'île



Le Président de la CCISM reçoit une délégation wallisienne



2

Promouvoir l'esprit d'entreprise, le développement économique et la création d'emploi

En 2022, le Pôle Entreprises a été renommé et s'intitule dorénavant la Direction de l'Accompagnement des Entreprises.

En effet, une des premières missions de la CCISM est d'accompagner les chefs d'entreprise de l'idée de projet à sa concrétisation, notamment via la formalité. Selon le secteur d'activité, le client peut être dirigé vers des services avec spécialisation, notamment international (import/export), qualité, hygiène, environnement et juridique.

CHIFFRES CLÉS

LES FORMALITÉS D'ENTREPRISE :

De 2021 à 2022 : hausse du nombre de formalités de **+9%** annonçant les prémices de la relance économique avec notamment une hausse des immatriculations de **+8%** contre une hausse des radiations de **+24%**

● 4 919 IMMATICULATIONS

● 3 009 MODIFICATIONS

● 2 732 RADIATIONS

La hausse des radiations est à relativiser compte tenu d'une croissance constante du solde net de créations d'entreprises depuis ces dernières années.

NOMBRE D'ENTREPRISES ACTIVES

● 37 590 EN 2022

VISITEURS DE LA DIRECTION DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

● 20 700 VISITEURS DU PÔLE ENTREPRISES

● 3 000 VISITEURS REÇUS DANS LE BUS DE LA CCISM ET DU SERVICE DE L'EMPLOI

PERMANENCES DÉLOCALISÉES

● 37 PERMANENCES DÉLOCALISÉES À TARAVAO

● 35 PERMANENCES DÉLOCALISÉES À MOOREA

● 75 PERMANENCES DÉLOCALISÉES RÉPARTIES DANS LES ISLV ET MARQUISES

● 120 TOURNÉES DU BUS CCISM ET DU SERVICE DE L'EMPLOI DANS LES COMMUNES DE PIRAE, ARUE, PAPENOO, HITIA'A, VAIRAO, TAUTIRA, PAPEARI, MATAIEA, PAEA, PUNAAUIA, TARAVAO ET FAA'A

2.

Promouvoir l'esprit d'entreprise, le développement économique et la création d'emploi

En 2022, plusieurs chantiers phares ont été lancés afin de développer les missions de proximité et d'accompagnement.

Fare Natira'a

Ce projet a été initié par la DRMA (Direction de la Modernisation et des Réformes de l'Administration) dans l'objectif de créer un guichet unique afin de faciliter les démarches administratives des usagers. Dans le cadre de ses missions de proximité, la CCISM a pris part à cette initiative en accompagnant et en formant 4 agents de FARE RATA sur les principales premières infos à délivrer aux porteurs de projet.

Les espaces FARE RATA, déployés dans les agences FARE RATA de Papara et Hiti'a'a, permettront aux usagers d'être reçus en visioconférence par un des conseillers de la CCISM mais également par un des agents de tous les organismes participants à ce projet.

Il s'agit en effet d'espaces mutualisés d'orientation et d'information de proximité permettant aux administrés d'obtenir des informations de premier niveau liées à la création d'entreprise et aux différents services publics. Est prévu sur l'année 2023 un déploiement dans les îles éloignées.



CAGEST : ateliers de travail avec les partenaires DICP (Direction des Impôts et des Contributions Publiques) et l'Ordre des Experts Comptables de Polynésie Française.

Dans le cadre d'évolutions successives des réglementations économiques et fiscales, notre service d'assistance comptable, baptisé CAGEST, est amené à évoluer pour garantir la conformité des comptes annuels des entreprises. Pour mémoire, la loi du pays n° 2021-55, adoptée par l'Assemblée de la Polynésie française, le 27 décembre 2021, a acté le principe d'une évolution du régime fiscal simplifié des TPE. Ce texte conditionne également, à compter du 1er janvier 2024, le bénéfice de ce régime forfaitaire à la tenue d'une comptabilité conforme à la législation fiscale et à la justification d'une adhésion à un centre de gestion agréé ou à un organisme équivalent.

En effet, l'article LP. 368-3-1 du code des impôts dispose qu'à compter du 1er janvier 2024, « Sont soumises au régime fiscal simplifié des très petites entreprises, les personnes physiques passibles de l'impôt sur les transactions qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- Réalisation d'un chiffre d'affaires inférieur ou égal à dix millions de francs CFP par année civile
- Tenue d'une comptabilité conforme au II de l'article LP. 365-4 du code des impôts
- Justification d'une adhésion à un centre de gestion agréé ou à un organisme équivalent, lequel est tenu de télédéclarer
- Emploi d'un maximum de deux salariés

Dans ce contexte, la CCISM a engagé une réflexion avec le Pays et l'Ordre des Experts Comptables de Polynésie Française, visant à identifier des solutions concrètes pour permettre aux petites entreprises de bénéficier du service offert par la CCISM via le Centre d'Accompagnement en Gestion (CAGEST). Il s'agit de sécuriser la comptabilité des entrepreneurs et d'assurer, le cas échéant, leur portabilité vers une solution informatique optimale.

La CCISM remporte l'appel d'offre en tant qu'instructeur des dossiers ICRA (Insertion par la Création ou la Reprise d'Activité) pour les porteurs de projet de Tahiti et Moorea

Près de 400 dossiers ICRA ont été instruits sur l'année 2022 pour les activités nécessitant une inscription au RCS (Registre du Commerce et des Sociétés).

Le bus CCISM / Service de l'emploi

La CCISM et le Service de l'Emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle viennent à votre rencontre et se déplacent dans vos communes grâce à leur nouveau guichet mobile commun, le bus de la création d'entreprise et de l'emploi. Répondre au mieux aux besoins des usagers, entretenir une relation de proximité et de dialogue tout en favorisant l'initiative entrepreneuriale et l'insertion professionnelle sur le terrain et dans les communes éloignées de Tahiti, c'est l'objectif du bus de la création d'entreprise et de l'emploi. Une véritable opération de proximité menée conjointement par la CCISM et le Service de l'Emploi, qui propose aux usagers une offre de services complémentaires s'adressant à la fois aux chefs d'entreprise, aux porteurs de projet, aux demandeurs d'emploi et aux travailleurs handicapés. Dix arrêts au cœur des communes, où les professionnels de la création d'entreprise, de l'emploi et de la formation viennent à la rencontre des usagers pour les aider à concrétiser leur projet de création ou de développement d'entreprise et les accompagner pour bâtir leur avenir professionnel.

Lancement de l'Observatoire économique

L'Observatoire économique est un outil de diffusion de l'information économique. Il permet, par la connaissance du territoire et des entreprises, d'analyser, de projeter et de suivre le tissu économique polynésien. Offrant une vision à la fois sectorielle et territoriale, il se présente comme un outil d'analyse et d'aide à la décision, à destination des acteurs économiques, chefs d'entreprise, porteurs de projet et des décideurs publics.

Au service de l'intérêt général, il accompagne les communes et leurs groupements dans la réflexion et la mise en œuvre de projets structurants pour la valorisation de leur environnement économique : aménagement commercial, opération urbaine, centralité territoriale, transports, circulation, stationnement, activités non sédentaires, etc. La restitution se fera à compter de 2023 sur une cadence trimestrielle.

Mise en place d'une formation dédiée à la primo-information sur la création d'entreprise

En lien avec le Pays, la CCISM a créé le VISA PREMIER dédié à la primo-information sur la création d'entreprise. De l'idée aux premiers mois d'activités, le Visa Premier offre un panorama général des bases indispensables à la création et à la gestion d'entreprise. Durant cette formation de sensibilisation de 4h, dispensée gratuitement grâce au soutien du Pays, plusieurs thématiques sont abordées :



- Les méthodes pour devenir un chef d'entreprise
- Établir son business plan
- Immatriculer son entreprise (formalités d'entreprise)
- Gérer son entreprise (obligations sociales, fiscales et comptables)
- Les formations gratuites du Passeport pour Entreprendre à destination des porteurs de projet et chefs d'entreprise
- Le dispositif d'aide ICRA

Interventions auprès d'organismes

La CCISM est un partenaire incontournable dans les divers événements organisés par les organismes publics et privés.

Près de 50 interventions ont été effectuées sur la sensibilisation à la création d'entreprises auprès des mairies, des forums dédiés à la création d'entreprises et à l'emploi, auprès d'établissements scolaires, le CFPA (Centre de Formation Professionnelle des Adultes), le RSMA (Régiment du service militaire adapté) et associations diverses.

Des tournées dans les îles éloignées ont permis de sensibiliser sur l'offre de services et de formations avec notamment la mise en place de formation en visioconférence.



via des aides techniques et financières, des opérateurs du tourisme dans leur démarche vers un tourisme durable. Le bénéficiaire est donc double : financier et environnemental. Le FTD concerne 2 types d'activité : la restauration et les hébergements touristiques (TPE/PME). Un COPIL, en charge du suivi de l'opération, est constitué :

- du Haut-commissariat de la République en Polynésie française
- de la CCISM
- de l'ADEME
- de l'ADE (Agence de Développement Économique)

Via ce dispositif, 11 établissements ont bénéficié d'un diagnostic et 5 demandes d'aides financières ont été déposées auprès de l'ADEME. Forte de ce succès, l'opération a été reconduite jusqu'en 2023.

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)

La SERD 2022 s'est tenue du 19 au 27 novembre. La CCISM a été invitée à participer au séminaire préparatoire de la SERD région Polynésie française organisé par l'ADEME le 6 octobre 2022. La thématique de cette année a concerné le textile, dont l'industrie fait partie des plus polluantes.

Pendant la SERD, des actions de communication ont été réalisées :

- Promotion du dispositif « Réparateurs du Fenua »
- Promotion du guide des entreprises locales proposant des alternatives au plastique à usage unique (matières premières locales ou importées) avec information de l'application de la loi sur l'interdiction de tout sac plastique à usage unique (application 2022)
- Mise en lumière des entreprises proposant des alternatives aux plastiques à usage unique
- Promotion du site « dechets-professionnels.pf »

La CCISM, accompagnée de façon individuelle ou sous forme d'opérations collectives, les entreprises à la mise en place de bonnes pratiques QHSE, dans une optique de soutien aux transitions.

CONSEILS INDIVIDUELS

En 2022, la cellule QHSE a accompagné 250 entreprises et porteurs de projet, soit une augmentation de 43% par rapport à 2021 (175 en 2021).

OPÉRATIONS COLLECTIVES

France Relance - Tourisme durable national

Dans le cadre du plan de relance « France Relance », la CCISM accompagne le déploiement du FDT (Fonds Tourisme Durable) en Polynésie française. Ce fonds a pour objectif de soutenir



ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS POUR AFFRONTER LES DÉFIS DE DEMAIN

INCUBÉS DE LA PROMOTION 5 TEST&LEARN

- 2 lauréats du concours « French Tech Tremplin 2021 »
- 1 lauréat du concours « French Tech Tremplin 2022 »

STARTUP DE LA PROMOTION 5 TEST&LEARN

- 1 lauréat Polynésie du concours « Tech4Islands 2021 »
- 1 lauréat de l'appel à projets « Recherche et Innovation : Partenariat Public-Privé pour Preuves de Concept (RIP4) », en partenariat avec l'ILM



PRISM est l'incubateur partenaire du programme « French Tech Tremplin » pour accompagner les lauréats polynésiens et a lancé la première édition du programme PRÉPA à visée d'inclusion, ce qui a permis à 5 porteurs de projets de découvrir le monde de l'entrepreneuriat.

PRISM s'est doté d'un nouveau programme afin de promouvoir « l'intrapreneuriat » au sein des structures locales. Le tout premier programme d'intrapreneuriat a pu accompagner sept projets favorisant les axes de développement stratégiques de l'entreprise accompagnée, la CPS.

Au-delà de son programme historique Test&Learn, qui accompagne, forme, connecte et oriente les porteurs de projet dans la concrétisation du lancement de leur projet d'entreprise innovante, PRISM continue de déployer des programmes d'accompagnement adaptés au vivier d'entrepreneurs local. Avec l'ambition d'encourager l'initiative entrepreneuriale innovante et de soutenir une dynamique de création d'entreprise, PRISM a déployé le programme START. Ce programme est destiné aux étudiants, personnes en reconversion professionnelle mais également aux porteurs de projet des quartiers prioritaires. En 2022, 23 projets ont pu être accompagnés dont deux se sont transformés en entreprise.



LABELS ET MISE EN VALEUR DES PROFESSIONNELS

Des labels qui accompagnent les transitions et contribuent à la professionnalisation des métiers

Les transitions, tous les chefs d'entreprise y sont confrontés, qu'elles soient numériques, environnementales, ou managériales.

Pour accompagner et soutenir les entreprises dans leur démarche, la CCISM poursuit le développement de sa politique de structuration des filières, par des labels.

Ces labels valorisent les entreprises engagées et leur offrent un cadre pour initier leur transition qu'il s'agisse d'une démarche qualité ou environnementale. La CCISM propose ainsi une offre de labels variée allant de la restauration, l'esthétique au tourisme durable.

Label Électricien Qualifié Habitation (ex-CLCE)

- 47 labellisés (dont 8 nouveaux)

Label Électricien Qualifié ERT/ERP 5^{ème} catégorie sans locaux à sommeil

- 16 labellisés (dont 4 nouveaux)

Label Installateur Gaz Agréé

- 60 labellisés

Label Arava

- 1 labellisé

Label Challenges Fenua Durable

- 8 audits réalisés sur Tahiti
- 17 labellisés

Label Imprim' Vert :

- 2 labellisés

Label Clef Verte :

- 1 audit réalisé aux Marquises
- 1 labellisé

Projet de label environnemental ECO.FENUA porté avec le Club EPER

- 5 labellisés à l'occasion d'une phase test

Installation panneaux photovoltaïques

Le MEF (Ministère en charge de l'énergie) a sollicité la CCISM en novembre 2022 pour collaborer sur la création d'un label dédié aux installateurs de panneaux photovoltaïques. Ce label concernerait uniquement la partie raccordement et auto-contrôle. Il est donc envisagé de créer une déclinaison du label Électricien Qualifié. Pour obtenir le label, les candidats devront suivre une formation et réussir les examens théoriques voire pratiques. Au-delà d'obtenir une reconnaissance de leurs compétences, le label permettrait aux professionnels d'obtenir des coûts de raccordement gratuits. À l'inverse, ceux n'ayant pas obtenu le label, devront payer des coûts de raccordement.





3.

Former les talents de demain

SE FORMER AUX COMPÉTENCES DE DEMAIN

CHIFFRES CLÉS

FORMATIONS PROFESSIONNELLES :

- 163 HEURES DE FORMATION EFFECTUÉES
- 85 APPRENANTS

FORMATIONS EN ALTERNANCE :

- 63 STAGIAIRES ALTERNANTS
- 1 293 HEURES DE FORMATION

FORMATION INITIALE

- 73 ÉTUDIANTS À L'ÉCOLE DE COMMERCE DE TAHITI (ECT)
- 32 ÉTUDIANTS EN JEUX VIDÉOS ET ANIMATION CHEZ POLY3D

Former
les talents de demain



SE FORMER AUX COMPÉTENCES DE DEMAIN AVEC LE CATALOGUE FORMATIONS

Construire une démarche de formation professionnelle performante et pertinente. Au travers de son catalogue formations, la CCISM propose des formations qui concourent au développement des compétences des chefs d'entreprise, porteurs de projet et salariés contribuant à la performance des entreprises.

Le catalogue formations offre un programme varié et personnalisé, elles sont dispensées par des formateurs spécialisés dans de nombreux domaines : Gestion, Projet, Juridique, Marketing, Leadership, International, QHSE, Innovation, Digital.



Maintenir l'employabilité grâce aux certifications

LA CCISM DÉPLOIE 4 TYPES DE CERTIFICATIONS :

- **CERTIFICATION TOEIC** avec 242 bénéficiaires
 - **PROJET VOLTAIRE CERTIFICATION** avec 4 857 participants
 - **INTERNATIONAL COMPUTER DRIVING LICENCE (ICDL)** avec 2 inscrits
- PASSEPORT TOURISME**
- **455 PORTEURS DE PROJET ET CHEFS D'ENTREPRISE DU SECTEUR DU TOURISME** ont bénéficié d'un accompagnement en groupe et, sur demande, individuel pouvant aller de 8 heures à 78 heures de formation sur une ou plusieurs des thématiques.

2 223 CHEFS D'ENTREPRISE, PORTEURS DE PROJET ont bénéficié du Passeport pour Entreprendre

LE CAMPUS CCISM

Afin de répondre aux besoins des entreprises et aux aspirations des jeunes, la CCISM propose deux formations initiales, dispensées sur un même campus : l'ECT (École de Commerce de Tahiti) et Poly3D.

Première business school polynésienne, l'ECT forme, depuis sa création en 2010, les cadres et créateurs d'entreprise de demain. Basée sur un équilibre entre savoirs théoriques et apprentissages empiriques, la formation dispensée au sein de l'ECT prépare à des carrières dans les métiers du marketing, de la vente, voire de la comptabilité et de la gestion.

Chambre consulaire, la CCISM appartient au réseau national NEGOVENTIS, le 1er réseau de formations dédiées aux métiers du commerce et de la vente, qui rassemble 100 chambres de commerce et d'industrie et 130 sites de formation sur l'ensemble du territoire national. Chaque année, près de 10 000 apprenants bénéficient des programmes de formation relevant du réseau. Grâce à ce réseau, les élèves de l'ECT bénéficient d'un titre de niveau II (Bac+3) reconnu par l'État.

Première école du numérique et des jeux vidéo, Poly3D forme les jeunes talents du territoire aux métiers du numérique, en particulier au développement du jeu vidéo. Créée dans la perspective de développer une réelle économie numérique en Polynésie française, Poly3D accueille chaque année des promotions à taille humaine appelées à perfectionner, au cours des trois années d'un cursus exigeant, les compétences requises pour le développement de supports

allant des jeux vidéo de type ludique aux serious games en passant par des civic games ou des advergames. Basée sur une approche de l'apprentissage par le développement de projets en dynamique de groupe, la formation délivrée par Poly3D appelle à une forte mobilisation des étudiants dans les travaux collectifs portant sur des études de cas concrets. Enfin, la formation de Poly3D se veut polyvalente pour permettre à ses étudiants de cultiver une spécialisation en fin de parcours. À l'issue du cursus, les étudiants de Poly3D évoluent vers :

- **L'INFOGRAPHIE**
- **LE GAME DESIGN**
- **LE SOUND DESIGN**
- **LA PROGRAMMATION**

Cette pluralité de métiers potentiels implique une forte polyvalence de la formation dispensée par Poly3D.

73 ÉTUDIANTS À L'ÉCOLE DE COMMERCE DE TAHITI

32 ÉTUDIANTS EN JEUX VIDÉO ET ANIMATION CHEZ POLY 3D



4

Soutenir un développement harmonieux du territoire

CHIFFRES CLÉS

DOCK FLOTTANT

9 BATEAUX CIVILS ONT EFFECTUÉ LEUR CARÉNAGE

ATELIER RELAIS

45 ENTREPRISES Y ONT RÉSIDÉ

CHAMBRES FROIDES

1 296 TONNES DE MARCHANDISES EXPORTÉES Y ONT TRANSITÉ

POLYNESIAN FACTORY

+ DE 20 ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS

4

Soutenir un développement harmonieux du territoire

GESTION DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES

Depuis 2004, après avoir été retenue par la Marine nationale, la CCISM est chargée de gérer l'agenda d'utilisation du **dock flottant** et d'effectuer la facturation des prestations aux usagers civils. Grâce à ce partenariat, la CCISM permet à la flottille locale de disposer de cette infrastructure majeure pour le développement économique du territoire. Accessible aux navires d'un déplacement léger maximal de 3 800 tonnes, le dock est situé dans la rade de Papeete, à proximité du centre-ville et des entreprises spécialisées. Il s'agit de la seule infrastructure de ce genre dans un rayon de 4 500 km. En 2022 ce n'est pas moins de 9 bateaux civils qui sont montés sur le dock pour 84 jours d'occupation.

Parallèlement, par convention, le Pays a confié à la CCISM la gestion de **trois complexes d'ateliers-relais**. Ceux-ci facilitent le lancement des jeunes entreprises grâce à la location de locaux professionnels à des tarifs réduits pour une durée maximum de 30 mois. Ces locaux visent à accompagner la croissance des entreprises en phase de lancement avant que celles-ci ne trouvent une place sur le marché locatif professionnel. Ce dispositif d'accompagnement public est réservé aux petites et moyennes entreprises de production, de transformation ou de services en phase de création ou de développement. En 2022, 45 entreprises ont pu bénéficier de ce soutien essentiel à l'amorçage de nouvelles activités.

La CCISM, s'est également vu confier par le Pays, la gestion des **6 chambres froides de l'aéroport** de Tahiti-Faa'a.

Elles contribuent entre autres à favoriser les échanges commerciaux et le rayonnement des entreprises polynésiennes à l'étranger. En 2022, 1 296 tonnes de marchandises ont transité par ces chambres froides.

Comme toute chambre consulaire, la CCISM dispose également d'**espaces de réception** mobilisables pour des événements variés. Ainsi, grâce à ces infrastructures, la CCISM accompagne les entreprises, les réseaux, les groupements, les associations et, plus généralement, toute initiative utile au rayonnement du territoire, de ses savoir-faire et de ses acteurs économiques. En 2022, 47 manifestations extérieures ont été accueillies à la CCISM.

Enfin, toujours par convention, le Pays a souhaité confier la gestion de son tiers lieu, baptisé **Polynesian Factory**, à la CCISM. La Polynesian Factory a vocation à être le lieu d'expression des communautés innovantes de Polynésie française. Elle a pour ambition de renforcer le développement d'une filière numérique et d'innovation qui soit créatrice d'emplois et de valeurs pour le Pays. Hébergeant l'incubateur PRISM, la Polynesian Factory s'est rapidement imposée comme l'espace de convergence des dynamiques innovantes. En 2022, elle a accueilli plus de 20 manifestations rassemblant un total de 3 447 participants.



NOTRE PARTICIPATION À LA GOUVERNANCE DU PORT AUTONOME

Acteur majeur du développement économique, la CCISM est membre du conseil portuaire et membre du conseil d'administration du Port Autonome de Papeete. Point névralgique de notre écosystème d'entreprises, le port autonome est chargé de créer et gérer l'ensemble des services publics nécessaires à la circulation maritime et à l'activité portuaire de la Polynésie française. A ce titre, la CCISM veille au sein de la gouvernance du port autonome à la représentation des intérêts des entreprises polynésiennes, qu'il s'agisse de l'anticipation des éventuels conflits d'usage de la plateforme portuaire, des relations entre acconiers et transporteurs et, plus généralement, de maintenir un dialogue permanent avec les autorités sur l'évolution de cette infrastructure d'importance vitale.

L'AÉROPORT DE TAHITI - FAA'A

Les équipements et les infrastructures participent à l'aménagement du territoire et contribuent à optimiser le potentiel économique de chaque région. C'est pourquoi les chambres de commerce et d'industrie de l'Hexagone et des Outre-mer sont impliquées dans la gestion de 577 équipements répartis sur tout le territoire, notamment les ports, aéroports et aérodromes qui contribuent par leurs liaisons maritimes et aériennes au développement des activités économiques et à la mobilité des personnes. A l'instar du fonctionnement observé sur les autres collectivités françaises ultramarines, la CCISM de Polynésie française a souhaité se positionner sur la gestion de l'aéroport, afin que la voix des entreprises soient entendues et respectées. Depuis 2019, la CCISM a répondu à l'appel d'offres relatif à la concession aéroportuaire de Tahiti-Faa'a, aux côtés de partenaires qualifiés, dont Aéroport Marseille Provence et Meridiam.

NOTRE IMPLICATION DANS LES DÉMARCHES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (PARTICIPATION AUX TRAVAUX DU SAGE, DE RÉVISION DES PGA)

L'aménagement du territoire contribue au développement harmonieux d'une société et à la prospérité de ses entreprises. C'est fort de ce postulat que la CCISM se mobilise aux côtés des pouvoirs publics territoriaux et communaux pour enrichir les travaux de réflexion et de planification ayant trait à l'urbanisme et à l'aménagement durable. Ainsi, en 2022, la CCISM s'est engagée, aux côtés du Pays et des communes, au sein de l'**Agence OPUA**, spécialisée dans l'ingénierie en urbanisme, afin d'apporter une meilleure compréhension des évolutions des territoires et une aide à la décision pour les projets des différents partenaires du territoire : le Pays, les collectivités, ou encore les acteurs privés. De même, via ce vecteur, la CCISM accompagne la réalisation du **Schéma d'Aménagement Général (SAGE)** qui exprime une réelle volonté de développer la Polynésie française et ses cinq archipels. Parallèlement, la CCISM contribue aux démarches de révision des **PGA**, notamment celle initiée par la commune de Punaauia.





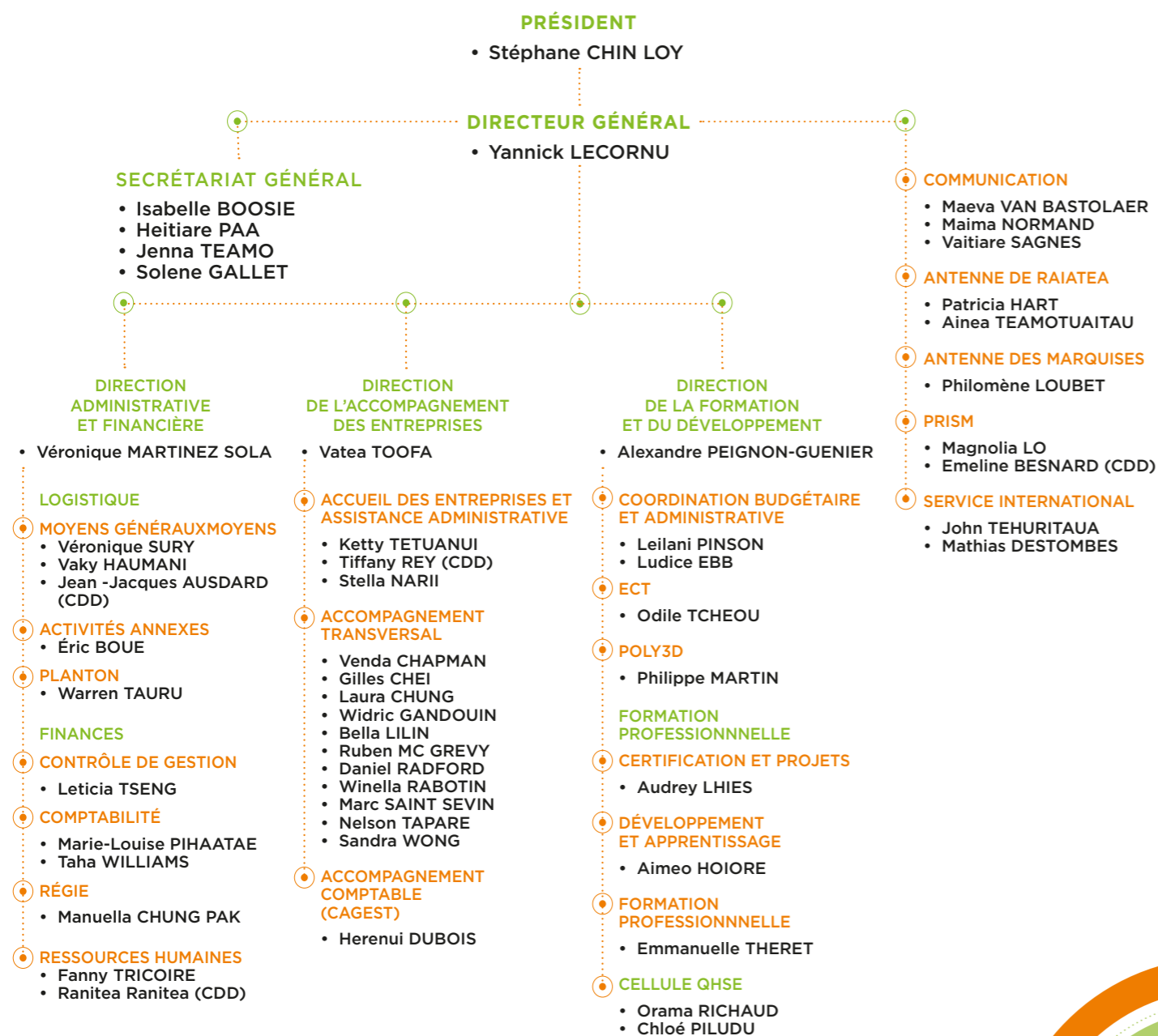
5.

Une organisation
exemplaire,
performante
et accessible

Une organisation exemplaire, performante et accessible

Pour la réalisation de ses missions, la CCISM s'appuie sur une gouvernance composée exclusivement d'élus issus du monde économique. Une assemblée générale, composée de 36 membres, valide les orientations stratégiques et budgétaires de l'établissement, lesquelles sont mises en œuvre par un bureau de 8 élus, dont le Président qui assure la représentation de la CCISM. Pour décliner ces orientations, les élus s'appuient sur une équipe permanente, composée de salariés, placée sous l'autorité d'un Directeur général.

Organigramme



Au cours de 2022, les équipes de la CCISM ont impulsé plusieurs chantiers de modernisation de l'établissement afin d'améliorer le service rendu :

- LA DIGITALISATION DES SERVICES
- LA REFONTE DE L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE
- LA CONCEPTION ET L'ANIMATION D'UNE STRATÉGIE DE FORMATION
- LA DÉFINITION ET LE DÉPLOIEMENT D'UNE DÉMARCHE DE CONTRÔLE INTERNE POUR ACCROÎTRE LA ROBUSTESSE DE L'ORGANISATION
- LA MODERNISATION DES MOYENS DE PAIEMENT POUR AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE CLIENT

Soldes intermédiaires de gestion de la CCISM

en FCFP	2022	2021	Var.%	Var.en FCFP 2022 vs 2021
Centimes additionnels	599 735 622	574 216 875	4,44%	25 518 747
+Production vendue	281 401 512	308 027 356	-8,64%	- 26 625 844
PRODUCTION DE L'EXERCICE	881 137 134	882 244 231	-0,13%	1 107 097
- Achats et charges externes	- 312 204 107	- 334 732 573	-6,73%	22 528 466
VALEUR AJOUTÉE	568 933 027	547 511 658	3,91%	21 421 369
+ Subventions d'exploitation	46 427 565	34 207 457	35,72%	12 220 108
- Impôts, taxes et versements assimilés	- 94 183	- 94 831	-0,68%	648
- Charges de personnel	- 319 767 594	- 313 179 372	2,10%	- 6 588 222
EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION	295 498 815	268 444 912	10,08%	27 053 903
+ Reprises sur provisions et transfert de charges	14 141 282	33 194 438	-57,40%	- 19 053 156
+ Autres produits	1 276 110	30 624	4067,03%	1 245 486
- Dotations aux amortissements s/immobilisations	- 61 611 438	- 57 653 442	6,87%	- 3 957 996
- Dotations aux provisions s/actifs circulants	- 576 208	- 33 500	1620,02%	- 542 708
- Dotations aux provisions pour risques et charges	- 5 054 758	- 5 394 847	-6,30%	340 089
- Autres charges	- 36 863 596	- 38 790 151	-4,97%	1 926 555
RESULTAT D'EXPLOITATION	206 810 207	199 798 034	3,51%	7 012 173
+ Produits financiers	5 519 620	4 666 358	18,29%	853 262
- Charges financières	- 5 057 785	- 4 925 094	2,69%	- 132 691
RESULTAT COURANT	207 272 042	199 539 298	3,88%	7 732 744
+ Produits exceptionnels	917 827	1 684 313	-45,51%	- 766 486
- Charges exceptionnelles	- 131 360	- 72 496 080	-99,82%	72 364 720
RESULTAT EXCEPTIONNEL	786 467	- 70 811 767	-101,11%	71 598 234
RESULTAT DE L'EXERCICE	208 058 509	128 727 531	61,63%	79 330 978

La gestion saine des finances permet de dégager un excédent en gestion de fonctionnement afin de financer les investissements (rénovation des ateliers-relais, des infrastructures, financement de l'espace de convergence économique, etc.)

Ressources humaines



En 2022, la CCISM compte 55 collaborateurs (40 femmes et 15 hommes).

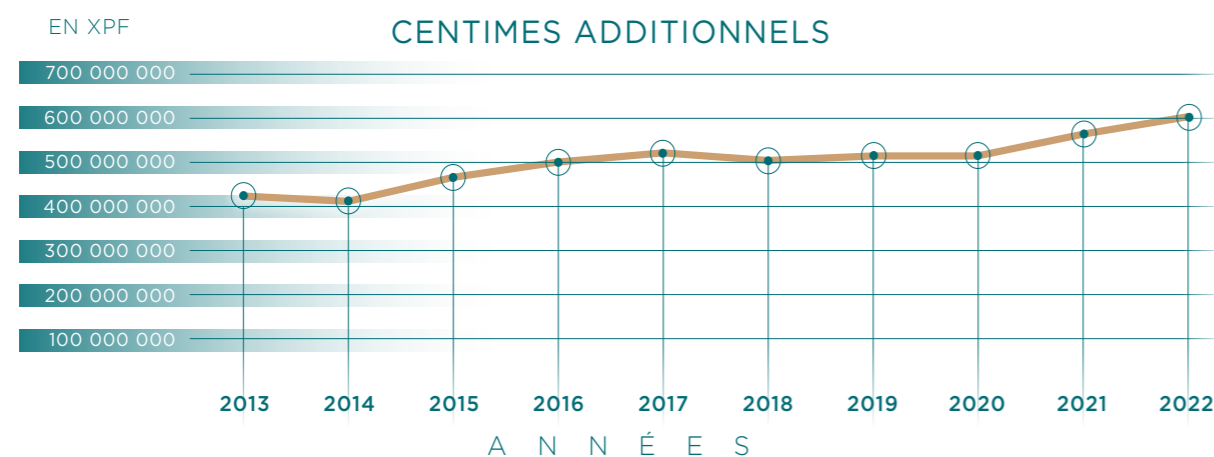
L'année 2022 a vu 11 entrées (dont 6 CDD) et 8 départs (dont 2 fin de CDD et 4 demandes de mises à disposition temporaires).

La majorité des collaborateurs ont entre 30-44 ans et de 1 an à 15 ans d'ancienneté à la CCISM.

La CCISM a déployé de nombreuses activités suite à la signature d'une charte avec le Ministère de la santé, dans le cadre de la démarche « Entreprise Active, pour la santé de ses salariés » et 12 activités avec des thématiques différentes ont été mis en place, à raison d'une activité par mois, une fois par semaine. Ces ateliers ont rencontrés un franc succès.

Enfin, suite à 2 années de gestion complexifiée par la crise sanitaire, les formations du personnel de la CCISM ont pu reprendre sur un bon rythme et l'ensemble des collaborateurs a pu suivre à minima une formation au cours de l'année 2022, pour 13 formations dispensées et un budget consommé de plus de 4 millions.

Finances



Vos instances

Bureau des élus :

- **Président** : Moniseur Stéphane CHIN LOY (Métiers)
- **1er Vice-Président** : Clet WONG (Commerce)
- **2e Vice-Président** : Alain GISSAUD (Industrie)
- **3e Vice-Président** : Teiva BUCHIN (Services)
- **Trésorière** : Christine TEMARII (Métiers)
- **Trésorier adjoint** : Gilbert CHUNE (Industrie)
- **Secrétaire** : Andy TANGUE (Commerce)
- **Secrétaire adjoint** : Éric MALMEZAC (Services)

Commissions organiques :

- La commission des Finances
- La commission des Marchés
- La commission électorale
- La commission relative à la composition de la CCISM

Commissions règlementaires :

- La commission de prévention des conflits d'intérêts
- La commission des Statuts et du Règlement intérieur de la CCISM

Commissions d'études et d'actions :

- La commission des Petites entreprises
- La commission des Actions commerciales
- La commission Qualité, Hygiène, Sécurité et du Développement Durable
- La commission de l'Export
- La commission de la Formation et des Compétences
- La commission Tourisme, transport et stationnement
- La commission de l'Innovation et du Digital, de l'économie Bleue
- La commission du Développement économique, des Investissements et de la Fiscalité
- La commission mixte paritaire

Vos élus

Les membres titulaires du collège du Commerce

Monsieur Clet WONG
Monsieur Patrick CHAMPES
Monsieur Didier GRALEPOIS
Monsieur Joel JEGOU
Madame Wendy MAITERAI
Monsieur Aromaterai SALMON
Monsieur Jean-René SUARD
Monsieur Andy TANGUE
Monsieur Joël WONG
Monsieur Jean-Mathieu CASTELLANI
Madame Poema TANG PIDOUX

Madame Mathilda LAILLE (suppléante)
Monsieur Marc MANATE (suppléant)

Les membres titulaires du collège de l'Industrie

Monsieur Alain GISSAUD
Monsieur Jean-Marie BOOSIE
Monsieur Maurice CHANSON
Monsieur Gilbert CHUNE
Monsieur Dominique LOUX
Monsieur Olivier TOUBOUL

Les membres titulaires du collège des Services

Monsieur Teiva BUCHIN
Monsieur Philippe BERCEGOL
Monsieur Robert CARPENTIER
Monsieur Willy CHUNG SAO
Monsieur Didier DALLEST
Monsieur Dino DEXTER
Monsieur Carl DUFOUR
Monsieur Eric MALMEZAC
Monsieur Brian Moana TISSOT
Monsieur Patrick YIENG KOW
Monsieur Maui SANFORD
Monsieur Christian SHAN SEI FAN

Monsieur Emmanuel BUCHIN (suppléant)
Monsieur Marc GEBEL (suppléant)

Les membres titulaires du collège des Métiers

Monsieur Stéphane CHIN LOY
Madame Fauura BOUTEAU
Madame Yvonne CHINGUE
Madame Colette MAOPI
Monsieur Claude OLIK
Monsieur Rai Edwin PITO
Madame Christine TEMARII

Monsieur Vetea QUESNOT (suppléant)
Madame Sylvia LEE (suppléante)



CONTACT

CCiSM de Polynésie française

41, rue du Docteur Cassiau, Papeete Tahiti

BP 118 - 98713 Papeete Tahiti, Polynésie française

Tél. : (+689) 40 47 27 00

E-mail : info@ccism.pf

www.ccism.pf



@ccism de polynésie